L'ECHO D'LA CHAPELLE

Juin 2016

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers Chapelains

Notre village vient de vivre 1 élection partielle pour 4 postes de conseillers à pourvoir.
Seulement 2 candidats déclarés, 315 inscrits, 98 votants au 1er tour dont 17 bulletins nuls ou blancs. 1 élu M. Olivier COUR avec 81 voix.
54 votants au 2eme tour, dont 13 bulletins nuls ou blancs.
1 élu M. Stéphane BABA avec 41voix.
Félicitations et bienvenue à eux au sein du conseil municipal.
Mais que c'est il passé, notre village est-il particulier ?
Où sont passés LE CIVISME, LA MORALE, LE RESPECT D'AUTRUI et des ELUS, LE BENEVOLAT, L'ENTRAIDE… valeurs portées par un bon nombre de nos concitoyens !
Le changement demandé par l'état est en marche et je comprends qu'il puisse faire peur, mais le rôle de notre conseil municipal n'est-il pas de veiller à l'évolution de notre commune et de rester vigilant. LA COMMUNE PROVIDENCE C'EST FINI, qu'on se le dise.
Nous devons faire des choix dans l'intérêt de tous et pour le bien communautaire. Une évolution est en marche dictée par les instances de tous niveaux, et il est préférable d'être acteur dans ce changement pour mieux défendre nos intérêts que de subir la mutation… ces élections qui ne vous ont pas mobilisées avaient donc une importance stratégique pour l'avenir de notre commune.
Bonne lecture et bon été à toutes et tous. Le maire D.MAMET

DANS CE NUMERO

- Le mot du Maire
- Point travaux
- Sécurisation du haut du Souillot
- Chauffage de l'église
- Marche nocturne
- Association « mémoires vives de haute comté »
- Aire de jeux du Souillot
- Au feu les pompiers
- Fête des mères
- Nouveaux conseillers
- Ecole
- Infos pratiques
- Etat civil

Le point Travaux

- Le point à temps sera réalisé avant la fin du mois de juillet par l'entreprise Pusard.
- Le changement des sur presseurs du château d'eau du Souillot a été réalisé le 15 juin par l'entreprise Thieulin pour une somme de **19 219 €**.
- Suites aux dégâts causés par les intempéries sur les joints et le crépit de l'église du Souillot, une intervention devenait nécessaire.

L'entreprise Modica est intervenue pendant une semaine environ pour refaire les joints du clocher, de tous les contreforts et le zingage de la ceinture sous les abat-sons par l'entreprise, les p'tits charpentiers. Le **joug** de la cloche qui menaçait de rompre a été changé par l'entreprise Prêtre. Le coût total s'élève à **26 200,27 €.**

Actualités

- Une convention va être établie avec la commune de Dompierre les Tilleuls pour échanges de travaux avec différents matériels et les employés municipaux.

- La RD 72 sera coupée dans les 2 sens avant et après le carrefour de Sombacour au cours de l'été.

- Boule chapeline

Les 2 Juillet et 15 Aout concours en doublette formée ouverts à tous.

Responsable publication : Mamet Dominique
Equipe rédactionnelle : Conseil municipal
Réalisation : Faivre Dominique
Imprimé par nos soins en 230 exemplaires

Fête des Mères

Cette année, ce sont 53 mamans qui ont une fois de plus participées au traditionnel repas, servi par les conseillers et Rodolphe.

Merci à Mr Michel Genay traiteur à Jougne et DjFm pour l'animation.

Nouveaux conseillers

Suite aux élections du 19 et 26 juin, 2 nouveaux conseillers sont venus rejoindre l'équipe actuelle.

Cour Olivier, 54 ans, marié, 2 enfants, ouvrier.

Baba Stéphane, 35 ans, pacsé, 1 enfant, régleur CNC.

Etat Civil

Naissance :

- Camille Magnenet, le 27 mars, 2 impasse du télégraphe
- Inês Caetano Numao, le 10 avril, au 21 grande rue.
- Marius Claudet, le 15 avril, au 4 place de l'école.
- Shane Baudin, le 15 avril, au 33 grande rue.
- Zélie Béliard, le 27 avril, impasse des gites
- Noa Baillieu, le 3 mai, 27 grande rue.

Mariages :

- Aurélie Pahin et Antoine Baillieu, le 11 avril
- Laetitia Cattin et Stéphane Rongier, le 14 mai

Ecole

L'effectif pour la rentrée 2016-2017 sera de 66 élèves.
A compter de septembre, notre école change de circonscription et passe de Pontarlier à Besançon 8. la rentrée aura lieu le 1er Septembre. Bonnes vacances.

Infos pratiques

Fibre optique

Les dernières informations qui nous ont été communiquées, nous indiquent que la commercialisation commencera en septembre, après la réunion d'information.

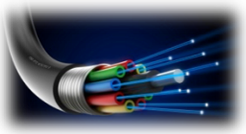

Contacts utiles

Mairie de Chapelle d'huin
4 rue de la mairie
Tel : 03 81 89 53 48
Mail : mairie@chapelledhuin.fr

Heures d'ouverture :
Lundi Mardi 10h00 - 12h00
Jeudi : 14h00 19h00
Site internet : chapelledhuin.fr

Sécurisation du haut du Souillot

En attendant les retours de l'Aide à Maitrise d'Ouvrage qui travaille sur des propositions d'aménagement de la traversée de Chapelle d'huin, du Souillot, le Conseil Municipal a décidé, pour des mesures de sécurité, de passer le haut du Souillot en zone 30 Km/h, d'implanter des panneaux de signalisation de l'aire de jeux, du marquage au sol et d'essayer plusieurs solutions de ralentissement des véhicules.

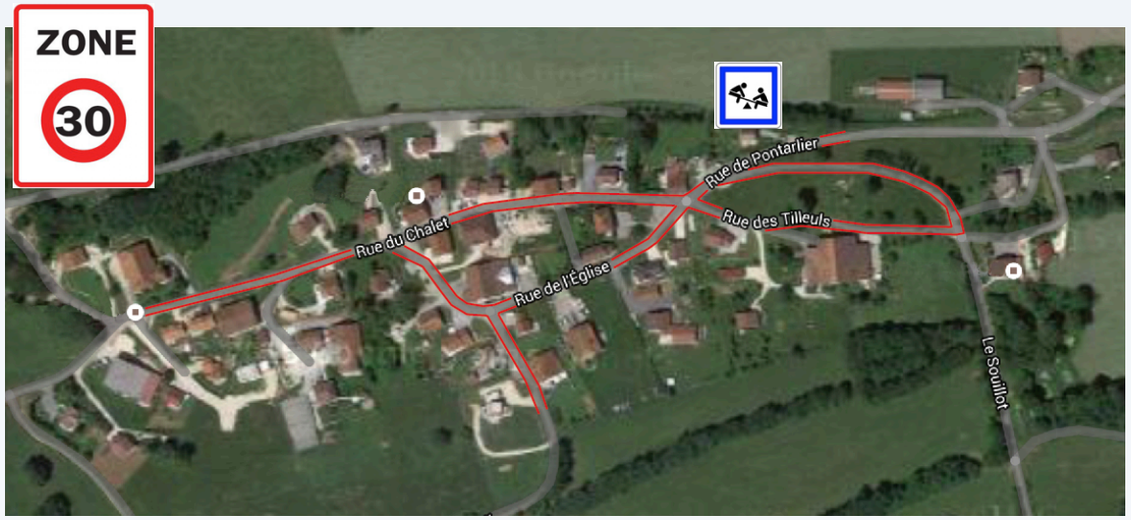

Chauffage de l'église

Le jeudi 12 mai, une rencontre a eu lieu en mairie en présence de M. l'abbé Franck Ruffiot – administrateur de la Paroisse de Levier, de M. Laurent Pritzy – membre de l'Équipe de Coordination Pastorale de la Paroisse, M. le Maire et deux adjoints.

Après avoir établi un état des lieux concernant la problématique du changement du chauffage défectueux de l'église de Chapelle, nous retenons ceci :

Pour des raisons de sécurité liées aux problèmes de monoxyde de carbone, il est formellement interdit de relancer le chauffage.
Les travaux de remplacement de la chaudière ne seront pas entièrement supportés par la commune.
Un dossier sera constitué afin d'obtenir des subventions.

En attendant le remplacement du chauffage, et en accord avec M. l'abbé Franck Ruffiot, les offices (messes, baptêmes, liturgies de la Parole) auront lieu, lorsqu'il fera trop froid, à l'église du Souillot qui sera chauffée par la commune. Durant ces périodes hivernales, les obsèques, quant à elles, seraient célébrées dans les églises des villages voisins. En été, l'église de Chapelle sera normalement utilisée sans chauffage.

Nous comptons sur votre compréhension.

L'abbé Franck Ruffiot tient à remercier M. le Maire ainsi que ses conseillers

Marche nocturne

L'Ecole Buissonnière a organisé la 9ème édition de sa désormais célèbre randonnée nocturne le samedi 18 juin 2016. En raison des intempéries, les parcours initialement identifiés ont dû être revus afin d'assurer sécurité et confort aux quelques 380 randonneurs présents. La destination de la Cabette a été particulièrement appréciée et les membres de l'association tiennent à remercier sincèrement la famille Bruchon qui a accepté de mettre à disposition le site. Rendez-vous en juin 2017 pour la 10ème....

L'équipe de l'école Buissonière

Association Mémoires Vives de Haute Comté

« Aidez nous à stimuler la mémoire par le numérique » Dans le cadre de la reconstruction du nouvel EHPAD de Levier, une association a été créée afin de récolter des fonds afin d'installer des moyens numériques de communication. Pour plus d'informations rendez vous sur le site internet de la commune rubrique la vie du village.

http://chapelledhuin.fr/memoires-vives-de-haute-comte/

Aire de jeux du Souillot

Depuis le 16 juin, l'aire de jeux est officiellement ouverte aux enfants, en effet la commission de sécurité s'est rendue sur place et a validé l'installation.
Des travaux de sécurisation vont être engagés prochainement par la mise en place de panneaux grillagés sur une partie du pourtour ainsi qu'un grillage en contre bas de la route afin d'arrêter les ballons.

L'environnement va être aménagé par le passage du casse caillou et l'amélioration du site.
Un parking à vélo sera fabriqué et installé par Rodolphe avec un arbre de Chapelle d'huin.

Le coût de la réalisation : 31 585,42 €, des subventions de 8 410 € soit **21 175,42** € à la charge de la commune.

Au feu les pompiers…

Le vendredi 17 juin au soir un exercice a eu lieu dans le bâtiment communal par une partie de l'équipe des sapeurs pompiers de Levier. Une simulation de feu avec victime à l'intérieur a mobilisé les combattants du feu pendant 2 heures avant de se réunir pour faire le point sur l'intervention.